

PIECES A FOURNIR POUR CONSTITUER LE DOSSIER D'INSCRIPTION EN BTS

Pour toute inscription ou réinscription :

- fiche de renseignement + règlement interne complétés et signés sans oublier la mention manuscrite.
- BTS 1^{ère} année** ► un chèque de 160 € à l'ordre du Lycée Clovis Hugues (frais d'inscription)
 - redoublant du Lycée Clovis Hugues : un chèque 130 € (frais de réinscription)
- BTS 2^{ème} année** ► un chèque de 130 € à l'ordre du Lycée Clovis Hugues (frais de réinscription)
 - étudiant intégrant un BTS 2ème année et ayant effectué un BTS Tourisme ou CG 1ère année dans un autre établissement que Clovis Hugues : un chèque de 160 € (frais d'inscription)
- original de l'assurance scolaire concernant **la période du 01/09/2023 au 01/09/2024** :
 - **Responsabilité Civile Scolaire + Extra-Scolaire (avec extension de garanties aux sorties et stages)**
 - **Individuelle Accident**

Uniquement dans le cadre d'une PREMIERE inscription (nouvelle arrivée en BTS 1^{ère} ou BTS 2^{ème} année) :

- 03 photos d'identité
- 01 copie recto/verso de la carte d'identité ou passeport de l'élève **en cours de validité**
- 01 copie du relevé de notes du Baccalauréat
- 01 certificat de fin de scolarité de l'ancien Etablissement (**exéat**)
 - sauf pour les étudiant(e) inscrit(e) à l'Université l'année précédente
- pour les mineurs : copie du livret de famille (**partie parents + enfant/s**)
- pour les mineurs : éventuellement copie du jugement de divorce

P.S. : Le dossier **complet** doit être adressé lors des résultats du Baccalauréat.

Les étudiants **déjà titulaires du Baccalauréat** doivent remettre le dossier **au plus tard le 12 juillet 2023**.

Eléments à retourner au plus tôt

- ✓ **fiche de renseignement** complétée et signée par l'étudiant-e- et les parents. Merci de vérifier que la mention manuscrite a bien été écrite sous les signatures au dos de la fiche.
- ✓ **règlement intérieur** complété et signé par l'étudiant-e- et les parents.
- ✓ **chèque** à l'ordre du Lycée Clovis Hugues correspondant aux :
 - **BTS 1^{ère} année** : frais d'inscription : 160 € // 130 € si redoublement étudiant-e-s de Clovis Hugues.
 - **BTS 2^{ème} année** : frais de réinscription : 130 € // 160 € pour les étudiant-e-s ayant effectué un BTS 1ère année dans un autre établissement.

Ces éléments doivent être déposés ou envoyés au plus tôt à l'adresse suivante :

Lycée Clovis Hugues
7 rue Fernand Dol
13100 AIX-EN-PROVENCE

Vous pouvez déposer le dossier dans la boîte aux lettres ou le remettre en main propre au secrétariat de Direction à l'adresse ci-dessus aux horaires d'ouverture (de 8h à 12h et de 13h à 17h).